

24 mai 2024 -12:41

## La Régie des Bâtiments dévoile la première partie restaurée de la façade avant du Palais de Justice de Bruxelles et la statue de Minerve

Le vendredi 24 mai 2024, la Régie des Bâtiments a dévoilé symboliquement la statue de Minerve sur la façade avant du Palais de Justice de Bruxelles, en présence du secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments. La partie la plus haute de la façade, située juste sous la statue, est à présent complètement restaurée et libérée de ses échafaudages.

Secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments : *« J'ai fait du retrait des échafaudages du Palais de Justice de Bruxelles une priorité. Accepter 40 ans d'échafaudages sur le plus grand palais de justice du monde est intolérable : c'est en quelque sorte renoncer à l'efficacité de l'État. Pour un libéral c'est insupportable. Depuis 40 ans il y a des projets, des personnes qui en parlent, mais moi depuis trois ans, je le fais. L'ensemble de la restauration de la façade Poelaert sera terminé pour fin 2025. Nous avons en ligne de mire le bicentenaire de notre pays en 2030 : nous rendrons à la Belgique l'un de ses symboles démocratiques entièrement rénové. Le Palais de Justice doit redevenir une fierté pour les Belges et une carte de visite de la Belgique dans le monde. »*



## Une étape importante dans la première phase de la restauration des façades

La Régie des Bâtiments a entamé la restauration de la façade avant du Palais de Justice de Bruxelles, situé sur la place Poelart, en août 2023, en collaboration avec PERSPECTIV architecten et l'entrepreneur Artes Woudenberg - Artes Roegiers. Il s'agit de la première phase de la restauration de l'ensemble des façades du Palais de Justice.

Les travaux se déroulent selon le planning et en mai 2024, une étape importante a été atteinte avec la restauration complète de la partie centrale supérieure de la façade avant et le démontage de ses échafaudages.

Cette partie centrale est surmontée du buste de trois mètres de haut de Minerve, la déesse de la sagesse et la gardienne de la civilisation humaine, à qui le Palais de Justice est dédié. La statue a été nettoyée et soigneusement restaurée.



## Rétablissement de l'aspect d'origine

La restauration de la façade avant (couvrant 22 750 m<sup>2</sup>, soit l'équivalent de presque 5 terrains de football)

du plus grand bâtiment historique en Belgique est un projet complexe qui nécessite une main d'œuvre importante. Ainsi, les pierres et les éléments décoratifs sont nettoyés un par un et, si nécessaire, soigneusement réparés ou remplacés. Seule une partie très limitée de la pierre est remplacée totalement. Chaque jour, quelque 70 à 80 personnes s'activent sur le chantier.



Afin de conserver l'aspect d'origine du Palais de Justice, des pierres provenant des carrières d'origine sont utilisées pour la restauration. Il s'agit principalement des carrières de Comblanchien dans la région française de Bourgogne. Les blocs de pierre sont sélectionnés dans les carrières en fonction de leur qualité et sont ensuite taillés sur mesure dans des ateliers de taille de pierre en Belgique. Le travail dans les ateliers de taille de pierre est réalisé en partie manuellement, mais, dans la mesure du possible, des dessins numériques et des robots sont également utilisés pour fraiser les pierres. Cette numérisation permet d'accélérer le processus de restauration et d'en améliorer la précision.



Dans le but d'éviter de futures infiltrations d'eau, le jointolement sera également refait en grande partie. Les surfaces de pierres horizontales seront donc recouvertes d'un revêtement étanche à l'eau.

Le fronton du côté droit de la façade a aussi été stabilisé.



Le péristyle est également restauré. Certaines parties ont déjà été nettoyées et les enduits au plafond sont réparés. Ultérieurement, les autres couches de finition du péristyle seront également rafraîchies, de sorte que l'ensemble retrouvera sa teinte d'origine. Les couvertures de toiture en zinc et en ardoises du péristyle sont également en cours de restauration.

La menuiserie extérieure de la façade avant sera restaurée et repeinte. Des essais de restauration ont déjà été effectués à cette fin.

Le vitrage d'un certain nombre de fenêtres sera remplacé. En fonction des espaces, il s'agira soit d'un vitrage de sécurité ou anti-effraction (espaces hautement sécurisés), soit d'un vitrage isolant (pour les locaux chauffés), améliorant davantage l'efficacité énergétique du Palais de Justice.

À la fin de la première phase, la cour d'honneur (parvis) sera aussi réaménagée et entourée d'une grille conforme au modèle historique.

La première phase de la restauration des façades sera achevée d'ici fin 2025.

Le Palais de Justice de Bruxelles étant classé comme monument, une collaboration étroite a été mise en place avec la direction du Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale et la ville de Bruxelles.

## Phases suivantes

Dans une phase ultérieure (2026-2027), les façades du socle sous la coupole seront restaurées. À cette fin, les échafaudages autour du socle sont actuellement mis aux normes et une étude préparatoire est en cours.

Après la restauration des façades du socle sous la coupole, les façades du Palais de Justice des côtés de la rue de Wynants et de la rue aux Laines seront restaurées. La dernière phase concernera la façade du côté de la rue des Minimes. La restauration de ces façades intégrera également celle des façades des espaces adjacents aux cours intérieures et de l'environnement extérieur.

## Fiche technique (phase 1 restauration des façades)

- Propriétaire : État belge
- Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments
- Occupant : SPF Justice
- Bureau d'études pour l'étude de restauration des façades : PERSPECTIV architecten
- Surface de la façade avant : ± 22 750 m<sup>2</sup>
- Entrepreneur pour la restauration de la façade avant et l'adaptation des échafaudages du socle de la coupole : T.M. Artes Woudenberg nv – Artes Roegiers nv
- Coût phase 1 : 31,7 millions d'euros TVA comprise
- Durée des travaux sur la façade avant : 2023-2025

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght (FR)  
+32 (0)470 13 10 74  
+32 (0)479 63 14 16  
[press@buildingsagency.be](mailto:press@buildingsagency.be)